

JEUDI 22 JANVIER

La douceur de Saint-Georges-de-Pointindoux

La matinée : découverte de la commune

Un blason dessiné très récemment. Avant 1992, la commune ne possédait pas de blason. Sur le sol, pas de famille disposant de ses propres armoiries pour inspirer les couleurs qu'il a fallu créer de toutes pièces. Elles furent dessinées par Daniel Renolleau et Henri-Pierre Troussicot.

La légende de Saint-Georges. Saint-Georges a vécu et aurait été martyrisé au IV^e siècle de notre ère. Les documents qui le concernent sont incertains. Cependant, son culte se répandit largement en Orient et en Occident. Il est notamment patron de l'Angleterre. On le représente terrassant le dragon. La lame de son épée transperce l'animal, symbole du mal.

L'après-midi : les activités

Présentation de l'association Savena, expositions photos et projection d'un film. Combattre la malnutrition et traiter l'urgence alimentaire, voici la mission de l'association Savena. D'abord orientée vers la région de Guié au Burkina-Faso, Savena y soutenait des actions de développement agricole, d'aide à l'enfance en difficulté et d'amélioration de la santé.



L'église et le blason de la commune, dessiné par Daniel Renolleau et Henri-Pierre Troussicot.

C'est dans ce cadre que depuis janvier 2010, elle a élargi son champ d'action à Haïti.

☉ Prochain rendez-vous jeudi 26 février à La Chapelle-Achard.

Retrouvez la rando du mois, le calendrier 2014 et les photos des randos précédentes sur www.magazine-racines.fr.

Programme de la journée

8 h 30 : accueil et inscriptions, salle polyvalente. Café, brioche, jus d'orange. **Se munir de sa carte d'adhérent Familles rurales ou de sa carte lecteur Racines pour bénéficier du tarif préférentiel.**

9 h : départ. Circuits de 6 et de 11 km.

12 h : présentation de la commune par le maire, suivi d'un apéritif offert par la municipalité.

12 h 30 : pique-nique tiré du panier.

14 h : activités en salle.

16 h 45 : pot de l'amitié.

Renseignements : Fédération Familles rurales Vendée. Tél. 02 51 44 37 62.

Participation : 5 €, 4 € pour les adhérents Familles rurales et les abonnés Racines (sur présentation de la carte correspondante). Pour 1 € supplémentaire, recevez Racines pendant trois mois (enregistrement au départ de la randonnée).